

MERCREDI 05 JUILLET 2023 à 18 H 00

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Hôtel communautaire LESNEVEN

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 40

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de conseillers présents : 36

Quorum atteint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-trois le 05 juillet à 18 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle du conseil de l'hôtel communautaire à Lesneven sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes le 29 juin 2023, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 5211-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	CABON	Herveline	X		
GUISSENY	CONQ	Mickaël		X	
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		X	Pouvoir à Herveline CABON
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo	X		
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		Arrivée au point 3
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier		X	
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÊLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARÉ	Julien		X	Pouvoir à Pascal CORNIC
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	X		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	X		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas		X	Pouvoir à Aurélie MARTIN
LESNEVEN	LOAËC	Guy		X	Pouvoir à Christine BERTHOU
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
LESNEVEN	QUILLEVÉRE	Isabelle		X	Pouvoir à Claire CHAPALAIN
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves		X	Pouvoir à Claudie BALCON
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle	X		Arrivée au point 3
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine	X		Arrivée au point 2
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène		X	Pouvoir à René PAUGAM
PLOUIDER	MAZÉ	David		X	
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ZION	Jean-Clément			
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	X		
TREGARANTEC	PHELEP	Jean-Louis		X	Pouvoir à Louis BEAUGENDRE

Secrétaire de séance : René PAUGAM

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Liste des délibérations examinées en séance du 05/07/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Institutions et vie politique		
Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 31 mai 2023	68	Approuvé à l'unanimité
Communication des décisions du bureau communautaire	69	Information réglementaire
Cohésion sociale		
Validation du Projet Social de Territoire	70	Approuvé à l'unanimité
Aménagement		
Validation des 6 Périmètres Délimités des Abords (PDA)	71	Approuvé à l'unanimité
Transports scolaires : renouvellement de la convention avec la Région Bretagne	73	Approuvé à l'unanimité Abstention = 1 voix (I. BOUCKAERT)
Institution et vie politique – désignation de représentants		
Programme LEADER : représentation de la CLCL au comité de programmation de Brest	72	Approuvé à l'unanimité
Finances		
Vote des tarifs transports scolaires 2023/2024	74	Approuvé à l'unanimité
Vote de subvention 2023	75	Approuvé à l'unanimité
Décision Modificative DM n° 1 – Budget Principal	76	Approuvé à l'unanimité
Décision Modificative DM n° 1 – Budget SPED	77	Approuvé à l'unanimité
Décision Modificative DM n° 1 – Budget Eau	78	Approuvé à l'unanimité
Décision Modificative DM n° 1 – Budget Assainissement	79	Approuvé à l'unanimité
Vote des tarifs de l'abattoir et remises commerciales	80	Approuvé à l'unanimité
Vote des tarifs d'abonnements d'abris et box vélos	81	Approuvé à l'unanimité
Attribution d'un fonds de concours – Commune de St Frégant	82	Approuvé à l'unanimité
SPED		
Convention avec un éco-organisme pour la collecte des huiles de vidange en déchèterie	83	Approuvé à l'unanimité
Affaires Générales		
Convention de mise à disposition de la maison de territoire/TCDL	84	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont affichées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 10/07/2023
et publiée sur le site internet de la CLCL le 10/07/2023